

L'an deux mille vingt-trois et le onze mai à dix-sept heures, le Conseil Syndical s'est réuni en nombre prescrit par le règlement, à Saint-André-de-Majencoules, salle socio-culturelle du Château, en session ordinaire sous la présidence de Madame Sylvie PAVLISTA.

Présents (26) : Régis BAYLE, Corinne BOUVIER, Patrick DARLOT, Patrick GRAZIOSO, Emmanuel GRIEU, Myriam MOSCOVITCH, Sylvie PAVLISTA, Daniel ZEBERKO, Sylvie ARNAL (suppléante), Bruno BELTOISE (suppléant), Laurence BERANGER (suppléant), Gérard BRESSON (suppléant), Jean-Michel DERICK (suppléant), Jean-Luc GALTIER (suppléant), Laurent PONS (suppléant), Denis TOUREILLE (suppléant), Patrick BENEFICE, Gilles BERTHEZENE, Joël GAUTHIER, Irène LEBEAU, Dominique ROLAND, Raymond THION, Régis VALGALIER, Bertrand VAN PETEGHEM, Alexandre VIGNE, Michel MONNOT (suppléant).

Excusés (9) : Bruno MONTET, Marie-France PHILIP, Thierry REDON, Hélène TOUREILLE, Marc WELLER, François ABBOU, Nicole AMASSE, Henri DE LATOUR, Madeleine MACQ.

Absents (17) : Isabelle BERNIER, Jean-Marie BRUNEL, Roland CAVAILLER, Alain DURAND, Jean-Pierre GABEL, Roger LAURENS, Stéphane MALET, Bernard SANDRE, Corinne VIEILLEDEN, Bruno ABRIC, Laurette ANGELI, Régis BOURELLY, Christian EVESQUE, Bernadette MACQUART, Bernard MOLHERAC, Bernard MOUNIER, Jocelyne ZANCHI.

Procurations (4) : Bruno MONTET à Daniel ZEBERKO, Marc WELLER à Emmanuel GRIEU, François ABBOU à Sylvie PAVLISTA, Madeleine MACQ à Régis VALGALIER.

Secrétaire de séance : Daniel ZEBERKO.

N° délibération	OBJET	VOTE
23051101	Approbation du procès-verbal du Conseil syndical du 6 mars 2023	Approuvée à l'unanimité
23051102	Débat sur le projet d'aménagement stratégique du schéma de cohérence territoriale (SCoT)	Approuvée à l'unanimité